



Aluminier agréé. 



Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !

MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF:
vérandas, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...

Miroiterie LAUMOND
 15 Boulevard du Vialenc BP 711 15007 AURILLAC Cedex **04 71 63 59 30**
 www.miroiterie-laumond.com



VILLAGE VACANCES & SPA
La Châtaigneraie

www.vacances-chataigneraie.com

Vacances en famille, en groupe
Stages sportifs, Séjours à Thèmes
Journées d'Etudes, Séminaires
Repas de famille, banquets, mariages

MAURS EXPERTS GEO
GEOMETRES-EXPERTS

TRAVAUX FONCIERS
 Bornages, Division, Expertises, Négociations, Implantations, Estimations, Parcellaires

DIAGNOSTICS - COPROPRIÉTÉ - MESURAGE
 Termites, Amiante, Plomb, DPE, Gaz, Electricité, Loi Carrez, Boutin, Division en volume, Règlement de copropriété, Levés d'architecture, Etat Descriptif de Division

3DSi
TOPOGRAPHIE - SIG - SCANNER 3D
 Topographie, Bathymétrie, Topométrie de précision, Récolement Auscultation topométrique, Lasergramétrie statique et dynamique (PEGASUS), Systèmes d'Information Géographiques

GETUDE
BUREAU ETUDES INFRASTRUCTURES - ACCESSIBILITÉ
 Etudes Voirie et Réseaux, Aménagements Urbains, Lotissement, Zones d'Activités, Réfection de chaussées, Coeur de Village, Loi sur l'eau, Diagnostics, PAVE, Programmation

Plâce des Cloîtres 15600 MAURS
Tel:04.71.49.06.68
maurs@getude.fr

DESTRUELS DB
BOUYGUES

Naturellement performant

ALIMENTATION ANIMALE, AGRICULTURE & JARDINAGE

Moulin de Limoux 12 300 FLAGNAC
 Tél.: 05.65.64.00.55
 Route de Lasfargues 12 700 CAPDENAC
 Tél.: 05.65.80.80.20
 Rue des Ecoles 15 290 LE ROUGET
 Tél.: 04.71.46.14.45
 Route de Montsalvy 15 220 MARCOLES
 Tél.: 04.71.46.97.59
 Le Bruel 15 600 ST ETIENNE DE MAURS
 Tél.: 04.71.62.00.23
 Avenue Valette 12 200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
 Tél.: 05.65.45.09.26



Secteurs MAURS
 FIGEAC - AURILLAC
 DECAZEVILLE

FERNANDEZ MEGHE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE VENTILATION - ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES RENOUVELABLES	ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Chauffe-eau solaire Chauffe-eau thermodynamique Pompe à chaleur Aérothermie Climatisation Plancher chauffant électrique ou hydraulique VMC double flux Photovoltaïque	INSTALLATION NEUF & RÉNOVATION <i>(particuliers - professionnels)</i> DEVIS - ÉTUDE - CONSEIL Automatisation portail Alarme incendie Aspiration centralisée Alarme intrusion Réseau informatique Télévision Domotique Téléphonie

Tél. 04 71 46 70 48 - Port. 06 83 36 22 87
 Fax 04 71 49 07 35 - Mail : fernandez-meghe@orange.fr
 Rieux - 15600 St-Etienne de Maurs



Edito

Pour ce premier édito de la mandature, je reprendrai le discours que j'ai prononcé le dimanche 30 mars 2014, car il est important pour moi de faire le lien entre les six années écoulées et les six années à venir.

"Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers amis.

Vous venez à l'instant par votre vote, de me confier à nouveau la lourde tâche de conduire l'équipe qui va orienter la destinée de notre commune pour les six années à venir. Je suis honoré de la confiance que vous venez de me témoigner, mais je mesure aussi la responsabilité que cela implique.

Je remercie tous mes amis colistiers, mais également tout le groupe élargi qui a contribué à la victoire. Je remercie les maursoises et les maursois, qui à plus de 60 %, ont adhéré à notre programme, et j'assume devant vous que je serai le Maire de tous. Je serai un Maire accessible, ouvert, disponible et à l'écoute ; c'est là mon trait de caractère. L'intérêt public guidera mon action et celle de mes proches collaborateurs, et ce sera je le souhaite, la même ligne de conduite des trois élus de la liste minoritaire que j'accueille dans cette assemblée.

Ce nouveau Conseil Municipal très largement renouvelé prend officiellement ses nouvelles fonctions aujourd'hui. Ces nouveaux élus vont aux côtés des anciens et dans la continuité de celles et ceux qui ont choisi de se retirer, devoir prendre pleinement leur place au sein de la nouvelle assemblée.

Je souhaite évoquer quelques noms d'élus trop vite disparus, chers aux maursois, qui seraient fiers de cette nouvelle équipe, à qui la confiance a été très largement accordée. Il s'agit d'Albert Seyrolle et de Chantal Ravanel.

Je veux également associer à cette journée, et remercier François Bounie, qui se bat au quotidien contre la maladie dans la plus grande discrétion. Roger Amadiou, qui m'a demandé de l'excuser pour son absence, aura jusqu'au terme du mandat, lutté lui aussi courageusement pour honorer son engagement, commencé il y a dix-neuf ans.

J'adresse un amical salut à André Brandalac, à Jean-Paul Tourrilhes, à Thérèse Ferrières et à Bernard Rives, que nous aurions aimé avoir avec nous. Un mot particulier à Gilles Lelarge, mon vieux complice, qui après vingt-cinq années au service de la commune a souhaité prendre du recul peut être pour mieux revenir qui sait ! Que dire d'Anne Tanné, la moins connue des élus de 2008 et qui, aujourd'hui est devenue incontournable, presque indispensable, mais personne ne l'est ! En tout cas connue et reconnue pour son implication, sa passion et sa persévérance, pour développer et populariser la culture et l'animation.

Dans ce message à celles et ceux qui ne siègeront pas dans cette nouvelle assemblée, je terminerai par Maurice Visinoni qui voit s'achever avec émotion sans doute, une très longue période d'engagement pour sa commune. C'est en effet trente années de vie publique, en tant qu'adjoint au côté du regretté Pierre

Sommaire

Edito	1
Actualités	3
Culture	7
Animations	9
Finances locales	11
Travaux	13
Centre Communal d'Action Sociale	15
Etat Civil	15
SIVU d'assainissement	17
Communauté de Communes	19
Vie Associative	20

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maur, Notre ville

Maur notre ville n°74

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, ainsi que Céline CABANES et Virginie CESANO.

Couverture : commémoration du 12 mai 1944

Conception graphique et Impression :
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1300 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maur.fr

E-mail : mairie@ville-maur.fr

Crédit Photos :

A. TANNÉ, J-P TOURRILHES, Mairie, associations.

Edito (suite)

Cabrespine, puis élu Maire pendant 12 années consécutives, Vice-président et aujourd'hui Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs ce qui atteste du lien fort entre les maursois et celui qui fut longtemps leur premier représentant. Nous sommes nombreux à avoir appris à tes côtés et je fais parti de ceux-là.

C'est donc à cet instant, la fin d'un mandat et le commencement d'une période nouvelle. Les maursoises et les maursois ont donné un signal fort d'encouragement à l'équipe sortante, peu de municipalités peuvent en dire autant, et cela nous conforte dans nos choix qui sont les meilleurs pour asseoir l'avenir de Maurs. Sans retard, la modernisation et l'adaptation de notre ville vont se poursuivre pour répondre aux exigences en matière de normes obligatoires dans tous les domaines : accessibilité des bâtiments et lieux publics, voirie, économie d'énergie, protection de l'environnement en particulier. De grands projets comme l'aménagement du tour de ville méritent une longue période d'élaboration, en concertation avec la population, mais ils ne doivent pas occulter le travail quotidien d'entretien et de réfection de la voirie et des espaces publics, qui n'est pas souvent valorisé comme il le devrait. A ce titre je remercie les services municipaux, qui jour après jour, doivent effacer les trop nombreuses traces d'incivisme qui progressent dans notre ville.

L'action sociale, la solidarité, la jeunesse, sont des secteurs sur lesquels nous serons actifs. Notre rôle est aujourd'hui essentiel face à l'éclatement du noyau familial, au chômage, à l'augmentation inexorable des charges. La vie associative, les liens intergénérationnels, sont autant de réponses à prendre en compte pour limiter les fractures issues de ces problématiques. Nos jeunes, trop souvent en manque de repères, feront l'objet d'une attention particulière et une commission sera ainsi créée pour appréhender leurs attentes et leurs souhaits.

Président du Conseil d'administration de la Maison de Retraite, je l'engagerai avec tous les membres qui le composent, aux côtés du Directeur, à poursuivre la nécessaire réhabilitation de la partie ancienne de l'établissement.

Au sein de la Communauté de Communes, instance compétente dans le secteur économique, nous serons porteurs de propositions visant à créer les conditions d'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emploi. Les délégués communautaires de la majorité seront particulièrement actifs, pour que cette structure devienne l'outil majeur du développement de notre territoire et se dote d'équipements à la hauteur des attentes de ses habitants.

Pour conduire ce travail, des commissions seront créées dans les jours qui viennent, associant l'ensemble des membres du conseil municipal qui désireront y participer. L'avenir de Maurs et l'intérêt général seront les maîtres mots de notre ligne de conduite, dans la transparence, l'écoute et la communication.

Nous travaillerons ensemble pour nous montrer digne de la confiance que vous nous avez accordée, pour que VIVE MAURS LA JOLIE."

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal s'est installé le 30 Mars 2014. Lors de cette séance Christian Rouzières a été réélu Maire. Ont respectivement été élus adjoints au Maire de Maurs : Monique DELORT (1^{er} Adjointe), Jeanine HERCOUËT-TESTA (2^e Adjointe), Jean-François CABEZON (3^e Adjoint), Raymond DESSALES (4^e Adjoint) et Nicole ROUX (5^e Adjointe). Gilles PICARROUGNE a été désigné Conseiller Délégué.



Nouveau conseil municipal.

• PERMANENCES DES ÉLUS - De 10 h à 12 h sur rendez-vous

LUNDI	Christian ROUZIÈRES
MARDI	Jean-François CABEZON Jeanine HERCOUËT-TESTA
MERCREDI	
JEUDI	Christian ROUZIÈRES Raymond DESSALES
VENDREDI	Nicole ROUX
SAMEDI (1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois)	Monique DELORT

• De nouvelles commissions ont été définies

Le Maire est président de droit de chaque commission

COMMISSIONS	MISSIONS	MEMBRES
Communication et relations extérieures	Réalisation des publications municipales Suivi du site Internet - Signalétique Relations avec la presse Organisation des réunions de quartier Valorisation touristique et du camping Préparation des fêtes et cérémonies	Jeanine HERCOUËT-TESTA Vice-Présidente Monique DELORT Nicole ROUX Jacques GENTIL Evelyne SEYROLLE Jean-Marie MAYONOBE Nadine TEULLET Claude Régine BONNARD
Voirie Travaux Cadre de Vie	Programmation annuelle et suivi de l'état de la voirie Planification des interventions des Services Techniques Suivi des chantiers d'investissement Relations avec le SIVU d'Assainissement	Jean-François CABEZON Vice-Président Raymond DESSALES Gilles PICARROUGNE Jean-Marie MAYONOBE Stéphanie SACRESTE Hervé BRAYAT Didier FEL Yves SERIEYS
Economie (Commerces / Agriculture / Marchés)	Organisation de la foire agricole et du marché Relations avec les commerces et le monde agricole	Raymond DESSALES Vice-Président Gilles PICARROUGNE Jean-François CABEZON Nicole ROUX Didier FEL Chantal LAGARRIGUE Gina BARSALI Yves SERIEYS
Vie Associative, Culture et Patrimoine	Planification des animations Suivi des services culturels (Médiathèque - Espace Multimédia Ecole Municipale de Musique) Relations avec les associations Gestion des équipements sportifs et de loisirs	Monique DELORT Vice-Présidente Jean-François CABEZON Chantal LAGARRIGUE Stéphanie SACRESTE Hervé BRAYAT Gina BARSALI Evelyne SEYROLLE Françoise LACAZE
Jeunesse et Vie Scolaire	Suivi du Conseil des jeunes Organisation des affaires scolaires	Nicole ROUX Vice-Présidente Monique DELORT Jeanine HERCOUËT-TESTA Gilles PICARROUGNE Stéphanie SACRESTE Jacques GENTIL Nadine TEULLET Françoise LACAZE

COMMÉMORATION DU 12 MAI 1944 LA JEUNESSE MAURSOISE PERPÉTUE LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Dépôt de gerbe devant la plaque à la mémoire d'André Sainte-Marie, rue Figeagaise.



Tony Couderc à l'avant d'un véhicule d'époque.



Les portes drapeaux devant le monument de la Déportation.



Recueillement devant le monument de la Déportation.

Le 12 mai 2014, la commune de MAURS a tenu à commémorer le soixante-dixième anniversaire de la rafle dont les maursois ont été victimes. Cette cérémonie a été organisée par la commune en collaboration avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC), l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD), les chefs d'établissements des collèges et lycée de Maurs ainsi que la chorale Arpège 122.

Cette manifestation a été conduite par Madame le Sous Préfet de l'arrondissement d'Aurillac et Monsieur le Maire de MAURS, en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, anciens combattants, élus du canton et maursois, venus en nombre. Elle a été marquée par la participation de 280 collégiens et lycéens de MAURS. Les chants A Cappella de ces jeunes, accompagnés par la chorale locale Arpège 122 ont donné une émotion particulière à ce moment de mémoire.

Ce devoir de mémoire nous le devons à nos anciens. Nous devons aussi le transmettre aux jeunes générations. Ces leçons d'histoire doivent nous inciter à rester en alerte et à lutter contre toutes les idéologies d'exclusion. Il faut comprendre comment l'ignominie fut possible hier, pour qu'elle ne puisse plus jamais ressurgir demain.

• Retour sur un moment d'histoire

La division blindée allemande SS "das reich" basée à Montauban engage une vaste opération de ratissage. Le 12 Mai 1944, deux bataillons arrivent à Maurs, l'un de BAGNAC l'autre de LA TRONQUIERE. A 6 h, les allemands investissent la ville. Tous les hommes de la commune à partir de 14 ans doivent se réunir place du Maréchal Pétain (Grande Fontaine) sous peine d'être fusillés. Des femmes sont réquisitionnées pour la corvée de pluche. Les soldats patrouillent et fouillent les maisons. Un jeune homme de Laresses : André SAINTEMARIE qui fuyait l'armée Allemande est abattu et laissé sans soins, agonisant dans le fossé pendant deux heures avant qu'il ne décède. Les hommes sont amenés en colonnes dans le pré de Laborie (actuellementment Zone Artisanale). Deux groupes sont formés : d'un coté les jeunes, de l'autre ceux qui seront relâchés parce qu'ils sont trop vieux ou qu'ils exercent un métier indispensable à la vie communale. Les présumés résistants et les juifs font partie d'un autre groupe. Ils sont humiliés, brutalisés et menacés par les mitrailleuses. Vers 15 h les nazis embarquent dans des camions, les cent dix-sept hommes retenus : 7 Israélites, 48 jeunes des chantiers de jeunesse, 52 maursois et 10 hommes des communes voisines. Ils seront conduits à Montauban. Certains seront déportés en camps de concentration (Auschwitz, Neuengamme, Dachau) ou en camp de travail en Allemagne. Beaucoup ne reviendront pas.



Les élèves du Collège Sainte-Flore accompagnés par Arpège 122.

Exposition sur la déportation organisée par Mme Grandjean Directrice de l'ONAC.



Les élèves du Collège des Portes du Midi accompagnés par leur professeur de musique.

LES COMMÉMORATIONS DU 19 MARS 1962 ET DU 8 MAI 1945 N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉES.

Les cérémonies se sont déroulées dans le recueillement



19 mars 2014



8 mai 2014

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE au rythme du TANGO

Dans le cadre d'un partenariat entre l'association Cantal Musique et Danse et l'Ecole Municipale de Musique de Maurs, le bandonéoniste William SABATIER est intervenu auprès des élèves, avec l'appui d'Elisabeth Raynal, leur enseignante. Cette collaboration, qui a aussi mobilisé la Communauté de Communes du Pays de Maurs sur le plan financier, s'inscrit dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Illustre musicien, spécialiste de la musique d'Astor Piazzolla, William Sabatier a mené un travail de grande qualité autour de l'apprentissage et de l'interprétation du répertoire tango.

Ce sont les élèves du cycle 2 en accordéon, piano, guitare et flûte traversière qui ont pu participer à ce beau projet. A l'occasion des trois séances menées en mars, avril, et mai, ils ont été rejoints par d'autres élèves d'accordéon du Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac.

Ce travail musical a donné lieu à une représentation le Samedi 17 Mai, à l'Espace Pierre Cabrespine. Cela a été l'occasion pour les élèves d'interpréter devant un public nombreux, trois pièces du répertoire d'Astor Piazzolla : "Preparense", "Oblivion", et "Zita", sous la direction successive d'Elisabeth Raynal et de Patrice Soulié, enseignant du Conservatoire d'Aurillac (*lui-même ancien élève de l'école de musique de Maurs*).

En tant qu'accordéoniste expérimentée, participer à ce projet autour du tango était comme une évidence pour Elisabeth Raynal. Quant à ses élèves, cette aventure musicale s'illustre comme l'une des plus enrichissantes de leur parcours d'apprentissage.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Pour la troisième fois, la Médiathèque a participé à la Fête du Jeu, avec toujours un franc succès.

En juin, l'exposition du CPIE "Un dragon dans votre jardin", a permis aux Maursois de reconnaître et de mieux protéger les amphibiens vivant dans notre secteur.

Durant le mois de mai, à l'occasion de la commémoration de la Rafle du 12 mai 1944, une exposition a été mise en place par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). Cette exposition était centrée sur la Déportation et la seconde Guerre Mondiale. Elle a connu un franc succès surtout auprès des établissements scolaires.

Du 1^{er} juillet à début septembre, c'est la mémoire de George Simenon, le célèbre auteur de "polars" à la française qui sera commémorée, pour les 25 ans de sa disparition.

En novembre, la médiathèque aura besoin de vos souvenirs de familles (des écrits ou des objets) pour créer une exposition sur la vie à Maurs pendant la Première guerre mondiale. Nous en prendrons grand soin. Merci de contacter Valérie Géraud, la bibliothécaire dès à présent.

Pour tous

renseignements :

Médiathèque Municipale de Maurs

Espace Cabrespine
Route de Bagnac à Maurs
ou 04 71 46 71 22.

Horaires d'ouverture au public

mardi	14h-18h
mercredi	10h-12h et 14h-18h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	14h-18h
Samedi	9h-12h

CONSEIL JEUNES

Lorsque les jeunes travaillent pour le bien commun

La réalisation des projets du Conseil Jeunes est l'aboutissement d'une réflexion sur les questions environnementales menée en amont. L'intérêt porté à ce domaine a représenté une dimension importante de leur engagement. Après le nettoyage des cours d'eau réalisé en octobre 2013, ils se sont attaqués à la propreté de la ville, au stationnement des vélos, afin d'en faciliter et favoriser l'utilisation.

Le jeudi 20 Mars, les jeunes conseillers ont présenté l'aboutissement de leurs derniers projets :

Référente du projet d'équipement des différents lieux publics de la commune avec des cendriers, Océane a présenté les lieux équipés depuis le mois de Février : la mairie, le gymnase, la piscine, la bibliothèque et le groupe scolaire Denis Forestier. Ils sont implantés en ville, aux abords des bâtiments publics, afin de préserver la propreté des trottoirs.

Titouan quant à lui, a présenté la mise en place des ranges-vélos qui s'est faite en collaboration avec les services techniques de la ville. Cinq ranges-vélos ont été installés : devant la Mairie, sur le Tour de ville à proximité du magasin Spar, au Stade, au Gymnase et à l'Espace Multimédia.



Actualité du Conseil Jeunes

Initialement, les conseillers jeunes auraient dû céder leur place à une nouvelle équipe en Février. Cependant, en raison de la période électorale chargée, leur mandat a été exceptionnellement prolongé.

Les élections pour le renouvellement du Conseil Jeunes seront organisées au 1^{er} Trimestre de la rentrée 2014 / 2015, le temps pour chacun de profiter tranquillement de l'été.

1, 2, 3... PARTEZ ! 3^e édition de la Fête du Jeu

Objectif atteint pour cette 3^e Fête du Jeu, organisée par les services municipaux de la commune de Maurs, le Mercredi 30 Avril à l'Espace Pierre Cabrespine. Près de 260 visiteurs ont profité de cette animation gratuite et ouverte à tous : fréquentation qui a plus que doublé par rapport à l'an passé.

Enfants, parents, grands-parents, toutes les générations se sont retrouvées autour des jeux de société, des jeux en bois prêtés par la Médiathèque Départementale, des jeux musicaux animés par l'Ecole de Musique de Maurs, des jeux du Ludobus et des jeux de plein air.

Il y avait aussi des nouveautés cette année, avec l'espace "jeux de café" où les plus grands ont apprécié de jouer au babyfoot prêté par le Lycée St-Joseph, aux fléchettes ou encore au flipper. A l'extérieur, on pouvait profiter d'une table de ping-pong, mise à disposition par l'association du Tennis de Table du Pays de Maurs.

L'ADMR, grâce au financement de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, a permis la venue du LUDOBUS. L'association des élèves de l'école de musique était également présente pour aider au bon déroulement de l'après-midi.

Face au succès de cette 3^e édition, l'équipe d'organisation municipale est très optimiste, et espère dépasser la barre des 300 entrées en 2015 !



29^e FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE DE MAURS Le 13 Avril 2014



Les visiteurs se sont à nouveau déplacés par centaines pour assister à la 29^e édition de la Foire au Matériel Agricole. C'est sous un soleil radieux que les 50 exposants ont présenté leur activité au public, sur une surface de plus de 3 000 m² d'exposition dans le centre ville de Maurs.

Cette journée était l'occasion pour chacun de découvrir ou redécouvrir les dernières nouveautés en matière de machines agricoles, et de négocier l'achat de matériel, qu'il soit neuf ou d'occasion. Du matériel de motoculture, d'élevage, ainsi que des véhicules utilitaires étaient aussi exposés.

L'espace horticole connaît de plus en plus de succès. Cette année 175 m² étaient dédiés à la vente de plants et de fleurs.

Les familles auront pu apprécier la traditionnelle présentation avicole qui a rassemblé près de 120 pigeons, lapins, poules et autres gallinacés. Pour le plaisir des plus petits, quelques attractions foraines étaient aussi installées.

Côté animation, la Ganelette et l'Accordéon Club de la Châtaigneraie ont déambulé pour animer les terrasses des restaurateurs, qui ont servi durant toute la journée leur fameux menu tripoux, spécialité culinaire locale. La troupe de danse folklorique la "Pastourelle" de Roannes St-Mary a clôturé l'animation de cette journée de festivités.





LES RENDEZ-VOUS DE MAURS, ÉTÉ 2014 Du 4 Juillet au 13 Août

Marine Delpon, Animatrice socioculturelle, sous l'impulsion de la commission Vie associative, Culture et Patrimoine a travaillé à l'élaboration de l'édition 2014 du programme des animations estivales de la commune "Les Rendez-vous de Mours". Le dépliant est disponible depuis la mi-juin en Mairie. Il est également joint à ce bulletin afin que chaque foyer mourssois soit informé en priorité des animations estivales. Tous les spectacles sont gratuits, volontairement éclectiques afin que chacun y trouve son bonheur, avec une exigence de qualité constante. L'objectif demeure de satisfaire et de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Avec un spectacle par semaine chacun, mourssois ou visiteur, devrait pouvoir profiter des moments de détente et de plaisir.

VOICI UN AVANT-GOÛT DU PROGRAMME !

■ PLEIN FEU SUR LE FAU - Dimanche 13 Juillet

à partir de 19 h, au Domaine du Fau

Marché de Pays, Feu d'artifice et Bal Populaire au programme !

La 6^e édition de Plein Feu sur le Fau débutera à 19 h, avec le très attendu Marché de Pays. La soirée sera ponctuée par le feu d'artifice musical vers 22 h 30 et se poursuivra tard dans la nuit par un bal populaire animé par l'Orchestre "AMBIANCE". La buvette sera assurée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Mours.

■ SPECTACLE DE RUE "TANDEM" - Jeudi 17 Juillet

à 21 h, Place des Cloîtres - par la Compagnie l'Appel du Pied

Repli à l'Espace Pierre Cabrespine en cas d'intempéries

Vélo acrobatique, main à main, manipulation d'objets - Durée : 45 min.

Tandem est l'histoire de deux âmes vagabondes, deux vies qui se croisent et se frottent. D'où viennent-ils, où vont-ils ? Souvenir ou réalité ? Qu'importe, leur vie est un cycle enjoué ponctué de nouveaux départs. Ensemble ils tracent leur chemin et s'autorisent à rêver. Une bicyclette et une carriole sont leurs compagnons de route dans ce bric-à-brac de bouts de vie. Il est plutôt solitaire et mystérieux, elle est plutôt espiègle et joueuse. Saltimbanques et musiciens, ils nous invitent à partager un quotidien rempli d'insouciance, de disputes, d'habitudes et de petits plaisirs.

■ Film "MOI, MOCHE ET MÉCHANT 2" - Jeudi 31 Juillet

à 21 h, à l'Espace Pierre Cabrespine

Projection Cinématographique - Projectionniste Jean-Louis Doucet - Durée : 1 h 38 min.

La buvette sera assurée par l'association Le Noyau Joli.

Ayant abandonné la super-criminalité et mis de côté ses activités funestes pour se consacrer à la paternité et élever Margo, Édith et Agnès, Gru, et avec lui, le Professeur Néfario et les Minions, doivent se trouver de nouvelles occupations. Alors qu'il commence à peine à s'adapter à sa nouvelle vie tranquille de père de famille, une organisation ultra secrète, menant une lutte acharnée contre le Mal à l'échelle planétaire, vient frapper à sa porte...

■ Spectacle "MA VIE DE GRENIER", une Aventure de GAËTAN - Mercredi 13 Août

à 19 h, Place des Cloîtres - Par la Compagnie Carnage Productions

Repli à l'Espace Pierre Cabrespine en cas d'intempéries

Spectacle dans le cadre du partenariat avec les Préalables du festival d'Aurillac

Théâtre de rue - Durée : 1 h 10 min.

Gaëtan Lecroteux est le fils aîné de la famille Lecroteux (electrolux) aspirants fabricateurs. Aujourd'hui, il s'est installé la veille du vide grenier pour avoir la meilleure place, sauf qu'il s'est trompé sur la date et qu'il a une semaine d'avance. Alors il hésite, ranger et partir... "Ma vie de grenier" est une satire évoquant un personnage victime de l'abus de confiance, de l'arrivisme et de sa gentillesse. Attachant, simple et timide, Gaëtan Lecroteux est bavard, il a un avis sur tout, intemporel, débutant en Internet et numérique, nostalgique du "franc" et de la vie simple, il n'a pas de goût, faute de références, il n'a pas d'amis parce qu'il est moche et il n'a pas de chance parce qu'il y en avait pas assez pour son frère et lui.





BUDGETS 2014, POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT

Le budget municipal se présente sous la forme de 6 budgets distincts : le budget principal, celui de la commune, et 5 budgets annexes (adduction d'eau potable, camping, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte, Centre Communal d'Action Sociale).

Chaque budget est composé de deux grandes sections : l'une consacrée au fonctionnement, où l'on trouve les dépenses courantes par exemple les frais de personnel, le chauffage, les subventions, les impôts... et l'autre, consacrée à l'investissement, avec les dépenses d'équipement d'avenir ou les travaux de voirie, mais aussi les diverses opérations financières, comme les emprunts bancaires.

Comptes administratifs 2013

Avant de détailler les projets de l'année en cours, il est intéressant de rappeler brièvement l'état actuel des finances communales. **Le budget de la commune (résultat définitif 2013 : + 83 947,12 €)** reste excédentaire grâce à des recettes réelles de fonctionnement en légère hausse de + 2,05 % qui compensent une progression équivalente des dépenses réelles.

Le résultat positif de fonctionnement permet de prendre en charge les dépenses courantes mais aussi d'autofinancer une partie des investissements engagés notamment l'achat de matériel (nouveaux véhicules / tunnel pour les espaces verts/ fourneau et lave vaisselle de l'espace Pierre Cabrespine / jeux pour enfants/ équipement d'une classe numérique...), l'ensemble des travaux d'éclairage public, l'aménagement du domaine du Fau, les travaux sur le réseau d'eau pluvial...

En 2013, la commune a emprunté, 350 000 € afin de financer les travaux des rues du Coustalou et du Docteur Clauzet, mais aussi ceux de voirie annuelle et le remplacement du tractopelle. Le taux d'endettement (encours de la dette/ recettes de fonctionnement) est au 31/12/2013 de 0,89, inférieur à 1, indiquant une situation financière correcte.

Le résultat 2013 de chaque budget est résumé ci-après :

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Résultat 2013
Commune	3 360 301,76 €	3 444 248,88 €	+ 83 947.12 €
Adduction d'eau potable (AEP)	452 738,43 €	736 305,05 €	+ 283 566.62 €
Camping	115 070,80 €	115 290,94 €	+ 220.14 €
Lotissement Le Camp	266 388,71 €	167 804,14 €	- 98 584.57 €
Lotissement Le Conte	187 885,78 €	104 713,29 €	- 83 172.49 €
Centre Communal d'Action Sociale (voté par le Conseil d'Administration du CCAS)	7 300,25 €	7 300,25 €	0,00 €

Il est à noter que 4 lots sont toujours à la vente pour chaque lotissement, expliquant leur résultat négatif.

Budgets prévisionnels 2014

Voté chaque année par le conseil municipal, le budget primitif présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention de la commune. Le budget principal et les budgets annexes ont été adoptés lors de la séance du 26 avril dernier, avec 16 voix pour et 3 abstentions.

BUDGETS	Budgets prévisionnels 2014	
	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 115 000 €	2 103 000 €
Adduction d'eau potable (AEP)	431 000 €	420 000 €
Camping	75 000 €	56 000 €
Lotissement Le Camp	187 000 €	170 000 €
Lotissement Le Conte	183 000 €	164 000 €
Centre Communal d'Action Sociale (voté par le Conseil d'Administration du CCAS)	9 600 €	0 €



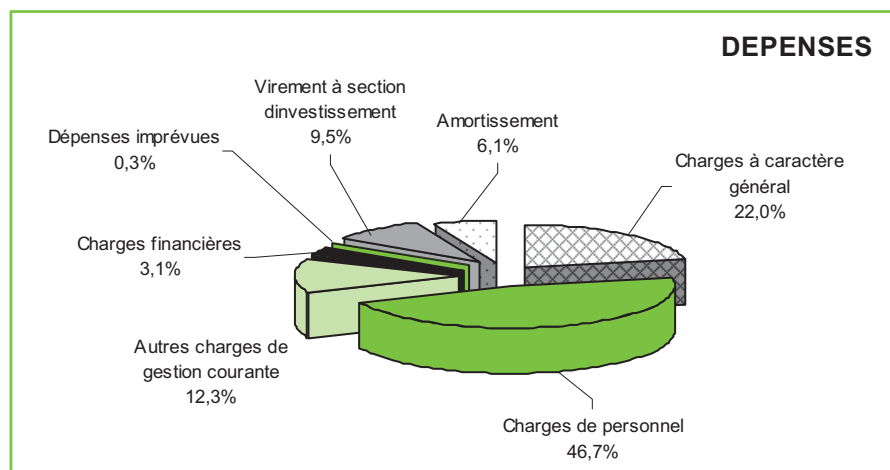
LE BUDGET DE LA COMMUNE DÉTAILLÉ

Les projets ambitieux de ce conseil municipal vont se poursuivre sans toutefois augmenter les impôts. Ainsi, des investissements importants vont être engagés dès cette année avec l'aide des co-financeurs publics. Le choix, pour la septième année consécutive de ne pas augmenter les impôts, implique forcément de contracter des emprunts pour mener ces travaux.

Les travaux d'investissement 2014 (hors écritures d'ordre) : 1 566 450 €

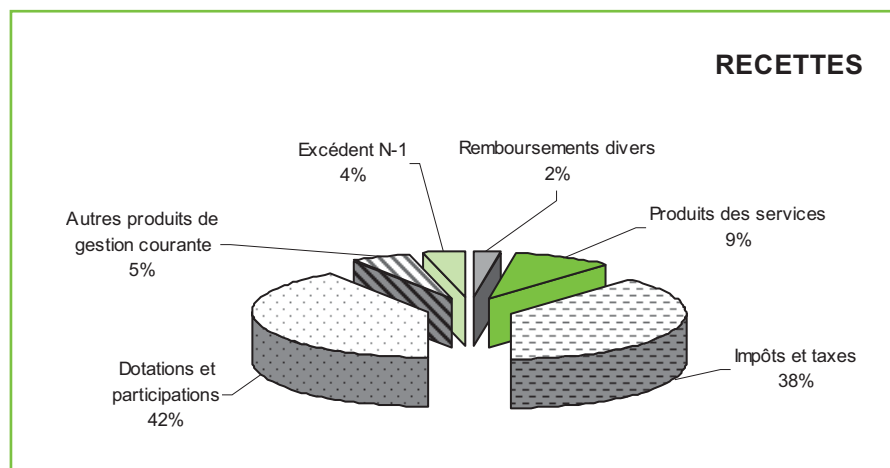
- Réfection du réseau d'eaux pluviales de l'Avenue de la Gare (261 000 €), 1^{ère} tranche de travaux avant l'aménagement des abords en 2015 ;
- Réfection du Pont du Vallon pour 305 000 € ;
- Travaux de voirie, ainsi que travaux ponctuels de réseau pluvial ;
- Travaux d'éclairage public et de basse tension : rue des Ferrandies, cité Quercy, rue du Collège, rue des Catalans, avenue de la Gare ;
- Acquisitions immobilières ;
- Travaux des bâtiments publics : étude énergie et accessibilité des bâtiments communaux, travaux de plomberie (école maternelle et Trésorerie), création d'un WC extérieur supplémentaire au primaire, réfection d'un terrain de tennis...
- Achat de matériels : panneaux de signalisation routière, range-vélo, mobilier scolaire, photocopieur, tracteur tondeuse, remplacement aire de jeux au stade...

La section de fonctionnement fait apparaître les dépenses et les recettes liées au fonctionnement courant des différents services que la commune rend aux habitants (graphiques ci-après).



- Les taux d'imposition restent identiques à ceux de 2013, l'augmentation des impôts résultera donc de la seule revalorisation des bases décidée par l'Etat. Rappel : taxe d'habitation 9,63 % ; taxe foncière bâtie 19,82 % ; taxe foncière non-bâtie 94,74 %.

- Les résultats 2013 ont dégagés un excédent de 278 800 € répartis à raison de 83 947 € en fonctionnement (excédent N-1 reporté) et 194 853 € en investissement (autofinancement).





LES SERVICES TECHNIQUES EN ACTION

• Désherbage

La commune de Maurs poursuit le désherbage en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires polluants. Des semis ont été réalisés aux pieds des arbres et des murs. Ces semis empêchent la prolifération des herbes spontanées. Le désherbage manuel est toujours utilisé, il est pratiqué à la binette en zone imperméable.



• Broyage

La taille douce des marronniers du Tour de Ville et de la place de l'Europe a permis de broyer les résidus (branchages) qui seront valorisés en paillage dans les différents massifs de la commune. Cette opération a été réalisée en collaboration avec le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) qui met à disposition des communes et des particuliers, un broyeur de végétaux. Par ailleurs, certains arbres malades du Tour de Ville ont été coupés.



A propos d'Arbres...

Le coup de vent du mercredi 21 mai a fait chuter des arbres sur la commune, ce qui a nécessité l'intervention des services techniques.



• Réseau d'eau

Depuis 2/3 ans, des fuites récurrentes se produisaient chemin du Bac (au moins une fois par an). Aussi, il a été décidé de réaliser une réfection de cette antenne par les services municipaux. Il reste un branchement à finaliser à l'automne.

VOIRIE

- Réfection des fossés, à la Roumiguière, à la Pigeonie.
- Renforcement de la chaussée au virage d' Enfargue.
- Suite à la réfection des trottoirs sur la RN122 des aménagements ont été réalisés. Les jardinières enterrées ont été remplacées par des plantations en haut de talus pour libérer de la place sur les trottoirs le long de la Maison de retraite, à proximité de la pharmacie de l'Europe.



• Fleurissement

Une serre a été acquise pour un montant de 1860 € TTC par les services techniques afin d'abriter les jeunes pousses avant leur mise en place sur les potences et autres suspensions. Cela permet de mener les jeunes plants à maturité, plus sereinement et plus efficacement. La mise en terre dans les massifs a été réalisée dans la deuxième quinzaine du mois de mai par les agents des espaces verts.



Des vivaces ont été plantées dans les jardinières enterrées de l'avenue du Stade (RD 663) le long des trottoirs. Enfin, la commune a acheté quatre nouveaux pots géants (gris et rouge) auprès du lycée professionnel de Decazeville afin de participer à l'embellissement de la ville. Un des pots de couleur a été installé devant la bascule pour mettre en valeur et égayer l'ensemble.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX WC À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Deux WC supplémentaires aux normes handicapées, sont en cours d'achèvement à l'école élémentaire publique. La charpente et la couverture ont été réalisées par les services techniques de la ville. Le coût des travaux menés par les entreprises s'élève à près de 18 000 € TTC.



Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS de la commune de Maurs a été installé le 5 Mai 2014.

• COMPOSITION

Le Maire Christian ROUZIERES est Président de droit.

Jeanine HERCOUËT-TESTA a été élue Vice-présidente de cette instance.

Il est composé de cinq conseillers municipaux : Gina BARSALI, Jean-Marie MAYONOBÉ, Chantal LAGARRIGUE, Jeanine HERCOUËT-TESTA, Nadine TEULET et de cinq membres non élus : Jean-Louis MALROUX, Marie-Thérèse SEYROLLE, Jean-Louis CONDAMINE, François BOUNIE, Marie-Yvonne MADELPUECH. Ces membres ont été nommés par le Maire. Ils représentent les associations suivantes :

- associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- associations familiales,
- associations de retraités et de personnes âgées,
- associations de personnes handicapées.



Le CCAS a fêté les 100 ans de M^{me} MAGNES, pensionnaire de la maison de retraite et maursoise depuis 15 ans.

• ACTIONS

Le nouveau CCAS s'est déterminé :

- **pour continuer les actions en cours :** obligatoires ou traditionnelles, mais aussi les actions spécifiques au CCAS de la Commune de Maurs : le plan "Alerte solidarité", Seniors en vacances, Soirée à thème, Aide aux démarches administratives ou signalement de situations sociales difficiles.
- **Mais aussi pour créer, entreprendre d'autres actions,** en particulier en direction des familles.

Du 18 novembre 2013 au 27 mai 2014

Etat Civil

Ils sont les bienvenus...

02-02-14 : Emma LAVAL
09-02-14 : Swan DELLUC
23-02-14 : Saintino PRUVOST
14-03-14 : Théo BIEDERMANN
24-03-14 : Rose PERNIER ROUAULT

Ils ont dit oui...

02-05-14 : Erwan COLLEAUX, Manager de Secteur
et Sophie JOURDON,
Conseillère Principale d'Education.

Ils ne sont plus...

30-11-13 : Lucien LOURS, 79 ans
03-12-13 : Solange GOUDAL, Veuve LASSALE, 85 ans
09-12-13 : Michel CIPIERE, 59 ans
15-12-13 : Jeannine SOUQUIERE, Epouse GLON, 80 ans
20-12-13 : Maurice RUAT, 83 ans
02-01-14 : Jean ANGELERGUES, 88 ans
08-01-14 : Louise DELRIEU, Veuve GUIRBALDIE, 96 ans
09-01-14 : Marius BOUYGUES, 91 ans
24-01-14 : André GRIFFAULT, 101 ans
31-01-14 : Marie-Thérèse DESTRUJEL, épouse CAYRE, 85 ans
17-02-14 : Juliette SALABERT, Veuve BONNET, 88 ans
26-02-14 : Jeanne LAPLAINE, Veuve MARQUET, 100 ans
28-02-14 : Alice ROUZIERES, Veuve LAVIGNE, 103 ans

09-03-14 : Jean GALES, 89 ans
13-03-14 : Paul BALDY, 91 ans
01-04-14 : André TEULLET, 79 ans
06-04-14 : Marie GAUZENTE, Veuve MARQUET, 101 ans
12-04-14 : Jeanine GIAVELLI, Veuve FOURCHAULT, 68 ans
13-04-14 : Jean SABUT, 88 ans
24-04-14 : Alfred MIROU, 103 ans
27-04-14 : Claude RATIER, 75 ans
01-05-14 : Marie FAU, Veuve GAZAL, 94 ans
13-05-14 : Etienne SOUQ, 78 ans
23-05-14 : Pierre SERRES, 59 ans
27-05-14 : Juliette GOUTEL, 90 ans



Travaux Funéraires

CASSAGNE

Marcolès

04 71 64 72 16

C2M

Escalier, Garde corps, Portail
Soudure, Travaux de découpe et pliage
Fermetures et automatismes

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03
www.c2m15.com - chabutj.m@wanadoo.fr



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



RENAUD A&D

Optique, Surdit , Lentilles de contact

DECAZEVILLE

23, rue Cayrade - **T l. 05 65 43 09 37**

Ouvert du lundi apr s-midi au samedi

MAURS

Tour de Ville - **T l. 04 71 49 06 19**

Ouvert le matin dimanche, lundi, jeudi

AUTOSUR

CONTR LE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets GLAYAL M.-L.

Maurs

SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

T l. 04 71 49 09 69



MAÇONNERIE BETONS

Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS

La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU

T l. 04 71 49 99 31

Fax : 04 71 49 98 03

Port. 06 82 68 64 00

Media Photos
3 place de l'Europe 15600 MAURS
04 71 49 03 79

*Cr e ton livre album
comme il te pla t !*

Logiciel
de cr ation
OFFERT

voire photographe en ligne
www.mediaphotos.fr

BUREAU DU SYNDICAT

Suite aux élections municipales, les communes de Maurs et St-Etienne de Maurs ont désigné leurs délégués au sein du SIVU d'Assainissement de Maurs et St-Etienne de Maurs.

Le conseil syndical est composé comme suit :

Président : FEL Michel

Vice- président : CABEZON Jean-François

Membres : MAYONOBE Jean-Marie, DESSALES Raymond, MARTY Jean-Pierre, LABRUNIE François

LES TRAVAUX À VENIR

Pose d'un réseau séparatif dans le secteur des Barthes & Réhabilitation partielle des réseaux Rue de la Martinelle et Rue du Passerat :

- Montant des travaux 180 000 €
- Subventions accordées : pour les Rues de la Martinelle et du Passerat 9 000 € (FEC 2013)

FACTURES D'ASSAINISSEMENT

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

RENSEIGNEMENTS

Le secrétariat du SIVU dispose d'un bureau dans les locaux de la mairie de Maurs :

Tél/Fax. 04 71 46 74 42

Email : sylvie.sivu-assainissement@laposte.net

	Tarifs 2014
Redevance assainissement/m ³	1,10 €
Primes fixes (abonnements)	
Ø 20	23 €
Ø 25	63 €
Ø 30	68 €
Ø 40	100 €
Ø 50	170 €
Ø 60	185 €
Ø 80	205 €
Ø 100	245 €
Ø 150	275 €
Forfait ressources ext. au réseau public à l'année	
Volume facturé par habitant pour les foyers comportant jusqu'à 3 membres	40 m3/pers
Volume facturé par habitant pour les foyers comportant plus de 3 membres	40 m3/pers pour les trois premiers membres du foyer plus 20 m3/pers pour chacun des membres suivants
Raccordement au réseau Eaux Usées (forfait)	380 €

LABORIE

15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79 - FAX 04.71.49.93.00

www.autocars-laborie.fr - laborie@wanadoo.fr

MAISONS PARTOUT

15 bis, Av. des Volontaires - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 17 17 • www.maisonspartout.fr



réinventons / notre métier

Jean-Sébastien DESTRUEL

Toutes Assurances

MAURS Tél. 04 71 46 77 20

DECAZEVILLE Tél. 05 65 63 63 63

www.axa.fr

N° ORIAS 07012574

ENTREPRISE MARAZZA



PEINTURE
PAPIER PEINT
PEINTURE DÉCORATIVE
REVÊTEMENT DE SOL
POSE PARQUET FLOTTANT
PONÇAGE PARQUET ET VITRIFICATION
CARRELAGE - FAÏENCE
RAVALEMENT FAÇADE

18 RUE DES IRIS 15600 MAURS
TEL. 04 71 46 76 21 FAX : 04 71 46 76 21

Votre
Partenaire
Logement

LOCATION
ACCESSION
CONSTRUCTION



Vos avantages

- Un suivi personnalisé
- Aucun frais de dossier
- Loyer payable en fin de mois
- Droit à l'APL



04 71 46 24 24
1 av. Georges Pompidou
Aurillac
sa-hlm@polygone-sa.fr
www.polygone-sa.fr



Didier TEULLET

MAÇONNERIE

Rue des Catalans
15600 MAURS



ELECTRIC AUTO - PL

TACHYGRAPHES
Agrément D15

Climatisation
Plaques minéralogiques
Clôtures et accessoires
Auto Radio

SARL Claude GLAYAL

Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 49 08 35

Fax : 04 71 46 72 03



La vie communautaire du Canton de Maurs : une nouvelle équipe

Chaque commune de la Communauté de communes du Pays de Maurs est représentée par des délégués issus de son conseil municipal. Le Conseil Communautaire règle par ses délibérations les affaires concernant le fonctionnement et les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire est composé de 28 délégués titulaires et de 10 délégués suppléants.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Boisset	Joël LACALMONTIE* / Pierre ROUQUIER / Renaud SAINT-ANDRE	
Fouroulès	Jacques BARES	Daniel AYMARD
Leynhac	Laurent PICAROUGNE	Nathalie ROQUES
Maurs	Claude Régine BONNARD / Jean-François CABEZON Monique DELORT / Raymond DESSALES Jeanine HERCOUËT-TESTA / Gilles PICARROUGNE / Nicole ROUX Christian ROUZIERES* / Yves SERIEYS / Nadine TEULLET	
Montmurat	Patrick LERAY *	Martine LATAPIE
Mourjou	Raymond DELCAMP *	André ROBERT
Quézac	Antoine GIMENEZ *	Jean-Claude LACOSTE
Rouzières	Denis VIEYRES*	Josette BEX
Saint-Antoine	Claude ROBERT*	Serge FONTANEL
Saint-Constant	Anne-Marie CHAUMEIL / Raymond FONTANEL *	
Saint-Etienne de Maurs	Bernard CAMPERGUE / Michel FEL* / Jean-Paul SERVY	
Saint-Julien de Tournac	Patrick TRAVERS*	Géry ARTHAUD
Saint-Santin de Maurs	Jean-Luc BROUSSAL *	André CASTANIER
Le Trioulou	Chantal FOUR*	Claude BOUYSSOU

* Maire

Le Conseil Communautaire a élu le 19 avril dernier, parmi ses membres, un bureau composé d'un Président et de quatre Vice-présidents.

Le Président : Antoine GIMENEZ (Maire de Quézac)

Les Vice-présidents :

1^{er} vice-président : Monique DELORT (Conseillère municipale adjointe à Maurs)

2^e vice-président : Bernard CAMPERGUE (Conseiller municipal adjoint à Saint-Etienne de Maurs)

3^e vice-président : Joël LACALMONTIE (Maire de Boisset)

4^e vice-président : Jean-Luc BROUSSAL (Maire de Saint-Santin de Maurs)





SUD CANTAL FOOT VOIT LE JOUR

Les difficultés sportives rencontrées par l'Entente Sportive Célé Garenne et l'Entente Châtaigneraie Football Club, ainsi que celles liées à la gestion d'une école de foot partagée entre les deux clubs ont conduit les présidents Patrick FONTANEL et Alain GRAMOND, à œuvrer pour une fusion profitable à tous les jeunes footballeurs du bassin de Maurs.

Les deux clubs ont prononcé leur dissolution, à Saint-Constant, lors de l'assemblée générale du 28 mai 2014 et se rassemblent dans la nouvelle association SUD CANTAL FOOT. L'objectif prioritaire est de pérenniser le football dans le Sud Cantal en se basant sur le développement de l'école de foot désormais commune.

Le soutien des sept communes (Leynhac, Maurs, Quézac, Saint-Constant, Saint-Santin d'Aveyron, Saint-Santin-de-Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs), au travers de la mise à disposition de toutes leurs installations et celui de la Communauté de Communes grâce au projet de gymnase communautaire encouragent les dirigeants à se fédérer pour créer une synergie qui permettra de porter haut les couleurs rouges locales et de retrouver rapidement le niveau régional.

Les moyens humains, techniques et financiers mutualisés permettront de structurer une école de foot dirigée par des éducateurs diplômés. L'entraîneur principal des équipes seniors sera Sylvain CAUMON, chargé de redonner un élan aux équipes, grâce à un investissement collectif retrouvé et des règles de fonctionnement harmonisées. Sud Cantal Foot s'engage aussi à promouvoir le football féminin à travers l'engagement d'une équipe dans le championnat du district.

La dynamique positive ainsi créée fédèrera inévitablement les compétences et qualités de chacun au profit du plaisir de tous les amoureux du football de notre Sud Cantal.

ASeD-Cantal BIEN VIVRE CHEZ SOI

L'Ased-Cantal vous accueille à Maurs à son Agence, 106 Tour de Ville. **Nadine DELPUECH**, Responsable de secteur, **Christophe VIRY**, son assistant, sont à votre disposition du lundi au vendredi en agence. Vous pouvez également les joindre au 04 71 62 30 11.

Nous mettons à votre disposition plus de 50 ans d'expérience dans le domaine de l'aide à domicile :

• Pour vous et vos proches

Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social :

- aide à la toilette, au lever, au coucher, aux changes,
- aide aux repas,
- promenades,
- courses.

• Pour votre maison

Pour vous faciliter la vie et vous faire gagner du temps :

- entretien du logement,
- linge, repassage.

• Pour vos enfants

Pour vous assurer que vos enfants seront confiés à une personne de confiance lorsque vous ne pouvez pas vous en occuper.

Garde de nuit





Office de Tourisme
châtaigneraie
cantalienne

L'OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE :

préserver la qualité d'accueil des visiteurs !

Le point d'accueil de l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne à Maurs constitue un des points forts du territoire en terme d'accueil de visiteurs. Cette année, les vacanciers et les locaux pourront obtenir des renseignements et des conseils en séjour, au 112 Tour de Ville en face la mairie de Maurs. En effet, la Communauté de Communes du Pays de Maurs entame des travaux d'aménagement d'un nouveau bâtiment en lieu et place de l'ancien local situé Place de l'Europe. En attendant d'intégrer cette nouvelle structure courant 2015, l'Office de Tourisme informera ses visiteurs au 112 Tour de Ville en assurant une même qualité d'accueil et de services.

Différents supports sont proposés : le Guide d'accueil (en version française ou anglaise) met en avant l'offre des activités touristiques de la Châtaigneraie Cantalienne. Durant l'été, le semainier complète ce catalogue en proposant un programme d'activité à la semaine. **Les informations sur les hébergements** sont également proposées (affichage, catalogue, tracts...). Durant l'été, il est également possible de connaître les disponibilités des hôtels et chambres d'hôtes au jour le jour.

Renseignements

**Office de tourisme de la
Châtaigneraie Cantalienne**

112 Tour de Ville à Maurs
Tel : 04 71 46 94 82

Toute l'année, les animations du territoire sont disponibles grâce au Guide Pratique et à un programme des animations hebdomadaires, disponible sur simple demande.

Bien sûr, l'intégralité de ces informations est à retrouver sur le site internet de la Châtaigneraie Cantalienne :

www.chataigneraie-cantal.com.

Ce site constitue une véritable vitrine de l'activité touristique du territoire. Pour les visiteurs étrangers, le site est également consultable en version anglaise et hollandaise.

ÉCOLE DU CHAT MAURSOIS

Un nouveau mandat municipal de bon augure pour les chats maursois...

Les élections municipales sont passées et ont apporté, sinon des promesses, du moins des rencontres fructueuses... Nos amis félins (domestiques, libres ou errants) ont tout à y gagner.

L'association "L'école du Chat maursois" a tenu son assemblée générale le samedi 19 avril 2014. Comme les autres années et malgré le week-end de Pâques, une trentaine de membres s'est réunie pour évoquer une fois encore le fameux refuge-fourrière. Où en sommes-nous ? Notons pour commencer que c'est encore Maurs qui va prendre en charge ce problème et nous remercions la municipalité d'assumer ses responsabilités. Monsieur Christian Rouzières, Maire réélu de Maurs, a proposé un espace derrière l'ancien Café Le Stade, route de Decazeville. Sur place, nous avons constaté trop de contraintes empêchant malheureusement cette implantation : hangar et maison d'habitation déjà occupés par d'autres associations, voirie défectueuse, zone inondable...



Assemblée Générale 2014

Nous avons revu à la baisse notre projet de refuge-fourrière pour envisager à la place un espace-fourrière pour les chiens et les chats errants (exigé par la loi, rappelons-le !) et un enclos d'abris et de lieu de nourrissage pour les chats libres. Nous devons revoir rapidement Monsieur le Maire pour trouver une solution sur la commune. Les autres maires du Pays de Maurs seront contactés cet été pour voir avec eux comment régler le problème au niveau du Canton. A la demande des membres de l'association, une pétition circule d'ores et déjà pour soutenir ce projet et montrer à nos élus que "L'école du Chat maursois", au service des Maursoises et des Maursois depuis maintenant cinq ans, a la volonté de poursuivre sa mission d'intérêt général, pour le bien-être des hommes et des animaux.

N'hésitez pas à visiter notre site : www.chatmaursois.fr



L'ADMR au service du Pays de Maurs

Implantée à Maurs depuis novembre 1965, date à laquelle la 1^{ère} Association locale s'est constituée sous la loi 1901, l'ADMR a connu bien des avancées tant sur le plan géographique que professionnel. L'arrêté du 24 février 1997 l'autorise à servir tout le canton de Maurs (à l'exception de Mourjou, Boisset, St-Antoine). Depuis 1998 l'Association bénéficie de l'agrément qualité, renouvelé notamment en 2012. Avec l'appui de la Fédération, l'Association est donc engagée dans une procédure de démarche Qualité. Connaissances, compétences, professionnalisme sont consolidés par la **formation continue** des 21 salariées intervenant auprès des familles aidées. (Thèmes proposés : adaptation à l'emploi, alimentation aux personnes fragilisées, relation d'aide lors d'une fin de vie, manutention et ergonomie, entretien du linge, petite enfance, gestion des comportements agressifs, maladies de Parkinson et Alzheimer, maladie physique et troubles du comportement...).



A cheval sur leur balai, les 9 jeunes sorciers et sorcières nous ont fait voyager jusqu'en Angleterre.

Parallèlement sa volonté **d'ouverture au service du Territoire** a amené l'association à être partie prenante des manifestations proposées par la municipalité : Forum des Associations, Journée Pôle emploi, partenariat avec le CCAS, Fête du Jeu, animation Ludobus en convention avec la Communauté des communes (**4 passages au cours de l'année 2014 : lundi 24 Février ; Lundi 2 juin ; Mardi 8 juillet ; Lundi 20 octobre**).

Les représentations théâtrales données par 27 acteurs amateurs les 8 et 9 mars au Centre de vacances de la Châtaigneraie ont fait salle comble.

CONTACTS

104 Tour de Ville - 15600 MAURS

Tel/fax : 04 71 46 77 40 / Email : admr.maurs@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MAURS

Cette année, les élèves de l'Ecole Municipale de Musique de Maurs ont participé à différents projets. Tout d'abord, le spectacle d'hiver en février, où le public a pu apprécier le travail réalisé par tous les musiciens. Elisabeth et Denis avaient mis l'accent sur le travail d'ensemble et la réalisation d'une pièce "Rossini Remix" qui a réuni les élèves de 2^e, 3^e et 4^e année.

Il y a eu ensuite la fête du jeu, où les musiciens ont proposé de petits jeux musicaux en collaboration avec l'équipe d'animation municipale. Un autre point fort de cette année : le concert du 17 mai, où la classe de 2^e cycle ainsi que la classe d'accordéon du conservatoire d'Aurillac se sont produites en concert avec William Sabatier, bandonéoniste et spécialiste mondialement connu du Tango. Ce concert a été l'aboutissement de nombreuses répétitions, il restera longtemps dans les mémoires.

Pour clôturer cette année bien remplie, les élèves de l'école de musique ont animé la place des Cloîtres à l'occasion de la fête de la musique. Tous ces projets ont vu le jour grâce au soutien de la municipalité et de l'association des parents d'élèves de l'Ecole de Musique. D'autres sont déjà à l'étude pour l'année prochaine.



COMITE DES FÊTES DE MAURS

Mauris en Fête, du vendredi 22 au dimanche 24 août

En ce mois de juillet, le Comité des Fêtes de Mauris entame les derniers préparatifs nécessaires au bon déroulement de la Fête. La Fête de Mauris est le fruit du travail des bénévoles, mais aussi du soutien de la ville de Mauris et des commerçants, artisans, donateurs qui participent chacun à leur niveau à l'existence d'une Fête de 3 jours entièrement gratuite. Nous remercions chacun de ces partenaires et espérons que l'édition 2014 sera à la hauteur de l'histoire si riche de ce rendez-vous annuel tant attendu de beaucoup de Maurisais.

Comme chaque année nous vous attendons donc nombreux pour :

- Notre repas d'ouverture du vendredi soir
- Notre bodega, ouverte chaque soir à partir de 19 h 30
- Le Corso fleuri le samedi soir et le dimanche après-midi
- Les spectacles sur la scène de la place des cloîtres tous les jours en 2^e partie de soirée
- Les bandas et la fête foraine sur le Tour de Ville et la place de l'Europe

Quelques nouveautés ou évolutions au programme de 2014 :

- Un casse-croûte tradition le samedi matin autour d'un symbole de Mauris : les tripoux
- Un spectacle pour enfants le samedi après-midi
- Un spectacle sur la Place des Cloîtres le dimanche après-midi après la cavalcade
- Un feu d'artifice le dimanche soir qui, suite aux demandes de nombreux Maurisais, sera tiré plus tôt

Par ailleurs, les travaux de l'office de tourisme d'une part et les directives des autorités concernant la sécurité sur la nationale 122 d'autre part nous contraignent à revoir l'implantation des forains. Il n'y aura donc plus de forains sur la partie haute de la place de l'Europe et sur la RN 122, côté intérieur du Tour de Ville. Ils seront déplacés sur la RN 122, côté extérieur du Tour de Ville et sur la D663 entre la Grande Fontaine et la Poste.

Nous comptons sur votre présence !

COMITÉ FNACA DU CANTON DE MAURS



Les adhérents du Comité FNACA du Canton de Mauris, présidé par les co-présidents Roger Baldy et Cyprien Dalmon ont montré leur solidarité en participant à l'assemblée générale du 22 Novembre 2013, en présence d'élus, de M^{me} Grandjean, Directrice de l'ONAC, de Robert Toulouse notre Tuteur, responsable de la commission VMH au bureau départemental. Une minute de silence a été observée à la mémoire de quatre de nos camarades décédés dans l'année.

On compte à ce jour 204 adhérents dont 42 veuves. Au chapitre des activités l'implication du Comité aux commémorations du 19 mars, fin de la guerre d'Algérie officiellement reconnue. Une nombreuse assistance, dont des élus de différentes communes, la gendarmerie, les pompiers, les associations d'anciens combattants étaient présents à la manifestation animée par la Ganelette.

A noter, le dépôt de gerbes au monument aux morts par des petits enfants d'anciens combattants de la Guerre d'Algérie, accompagnés par les Maire et les Co-présidents. Des bouquets ont été déposés sur les stèles de Leynhac et de Boisset. Une plaque commémorative a été posée sur la tombe de Julien Lacaze à Saint-Etienne de Mauris, mort pour la France en Algérie. Le Comité est également présent aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le voyage d'un jour à Vulcania et le Banquet annuel sont toujours bien représentés. En 2013, 20 colis du VMH ont été distribués à des malades hospitalisés et 42 colis de Noël aux veuves adhérentes. Des membres du Comité de Mauris accompagnés des Co-présidents ont rendu visite à cinq résidents de la Maison de Retraite, anciens combattants d'Algérie et leur ont remis un colis. Ce fut l'occasion pour eux de revoir d'anciennes connaissances et de pouvoir partager de vieux souvenirs.



CLUB DES AÎNÉS



Notre club se réjouit de voir augmenter le nombre de ses adhérents et invite les retraités, jeunes ou plus anciens, à venir le rejoindre. Ils seront accueillis dans une ambiance conviviale et pourront pratiquer des activités variées.

Les manifestations de ce premier semestre ont connu un beau succès : stockfish, thé dansant et Fête de Printemps se sont déroulés dans la bonne humeur. Le Concours de Belote interclubs a réuni 80 joueurs. Une journée "Découverte de l'Artense" a eu lieu le 3 Juin (Château d' Auzers et Bort les Orgues : visite de l' Espace E.D.F. et du Musée de la Tannerie et du Cuir). Le club a aussi organisé une très intéressante réunion d'information animée par la Prévention Routière. Prochainement, en Septembre, voyage au Puy du Fou (complet) et "Journée aveyronnaise", le 30/09 (Grotte de Foissac et visite guidée de Najac).

La bonne marche de notre club repose sur l'activité de bénévoles dévoués et disponibles. Venez donc vous joindre à eux pour maintenir les ateliers existants et en créer de nouveaux...

ANTENNE DE MAURS DE L'UIHA



Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005. Nous proposons un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : économie, que visiter à Londres, histoire, mythologie, sur les pistes de l'Afrique australe, fleurs et plantes de notre Canton, Astronomie, domaine de l'Art...

L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 € (gratuit pour les scolaires).

Contactez localement Danielle TEISSÈDRE : 04 71 46 79 01.

Nouveauté : un atelier de conversation anglaise a été ouvert cette année en février et devant ce franc succès nous espérons le poursuivre en 2014-2015, voire créer un niveau "débutants".



Siège de l'antenne : 2 rue Saint-Jacques - 15600 MAURS
Association loi 1901 J.O. du 7 avril 1993
Tél./Fax : 04 71 48 89 89
Courriel : uiha@orange.fr - site : www.uiha.fr

ARTS ET MÉTIERS Peinture sur porcelaine



Notre atelier fonctionne les lundis et samedis matin de 9 h à 12 h, à la mairie salle LE GRAVERIE (Prêtée gracieusement par la mairie).

Si vous avez envie d'apprendre les différentes techniques de la peinture sur porcelaine venez nous rejoindre. Les deux premières séances sont offertes.

Le four prêt à fonctionner.

HANDBALL CLUB MAURSOIS



Les moins de 11 ans

Notre petit club grandit vite : en début de saison, il a accueilli 31 nouveaux licenciés !

Le Baby-Hand est fréquenté régulièrement par une vingtaine de très jeunes enfants. Une quinzaine d'amateurs de Hand se retrouve le vendredi soir, pour pratiquer son sport favori. Le club a organisé, le 29 Mars, le tournoi départemental des "moins de 9 ans" qui a réuni 90 enfants ; ce sont les jeunes arbitres du club qui ont arbitré les 40 rencontres.

Deux équipes de "moins de 11 ans" ont disputé le championnat départemental, tout comme les "moins de 13 ans" qui ont terminé troisièmes et atteint la demi-finale de la Coupe du Cantal. Les "moins de 15 ans" ont continué à progresser en affrontant des équipes plus aguerries.

La Communauté des Communes étudie le projet de construction d'un nouvel équipement sportif. Le Handball Club se réjouit et suivra, avec attention, l'évolution du dossier... Le club remercie vivement la Municipalité pour son aide financière et les parents et amis qui lui apportent régulièrement leur aide, contribuant ainsi à sa bonne marche.

PETITE BOULE MAURSOISE

Réussite de notre Grand Concours de BELOTE du Vendredi 7/02/2014 avec 80 équipes. Merci aux généreux donateurs et joueurs pour leur présence.

Cette saison, la Petite Boule Maursoise organisera cinq Concours aux dates suivantes :

- **Samedi 31 Mai** à SAINT-CONSTANT en Doublettes
- **Samedi 2 Août** à SAINT-ETIENNE DE MAURS en Doublettes
- **Vendredi 15 Août** à QUEZAC en Doublettes
- **Samedi 23 Août** à MAURS en Triplettes
- **Lundi 25 Août** à MAURS en Doublettes

Des concours internes ont été et seront programmés.

L'Ecole de Pétanque a fonctionné pendant les vacances scolaires sous la responsabilité d'Elisabeth FERRIERES (BF2). Engagement d'une équipe en Coupe du Cantal : capitaine LAMOTTE Marcel. Engagement d'une équipe en Championnat de Club + 55 ans : capitaine GOURGUECHON Patrick.

Participation de notre Société aux championnats :

- **LIGUE Doublettes à Clermont-Ferrand** : GOURGUECHON Patrick-MARIN Grégory perdent en 1/2 de finale.
- **CANTAL** : Tête à Tête à Pierrefort : Elisabeth FERRIERES.
- **Secteur Doublettes à Aurillac** : 4 équipes maursoises.
- **Jeudi 8 Mai à MAURS**, sous un beau soleil, avait lieu le Qualificatif Triplettes - secteur 4 - réunissant 41 équipes dont 3 maursoises.

Les nouveaux arrivants sur Maurs et ses environs, s'intéressant au Sport Pétanque, seront les bienvenus. La délivrance des licences se fait en s'adressant à M^{me} FERRIERES.

Souhaitons à nos licenciés une Bonne Saison Sportive.



ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

Après une bonne participation (52 cyclos), malgré un temps maussade, à notre rando route "La Jean Souq" du 11 mai, nous préparons la rando route "Fête de Boisset" du 17 août prochain et surtout notre nouvelle rando "Fête de Mours".

L'association cyclotouriste de Mours s'investit dans l'animation de la ville de Mours en organisant un **grand rendez-vous sportif le samedi 23 août**, avec :

- 1 rando route (3 circuits de 30 km, 3 circuits de 40 km, en étoile autour de Mours)
- 1 rando VTT (23 et 36 km)
- 1 rando pédestre (10 km environ)

En collaboration avec le Comité des Fêtes et le Club du 3^e âge.

Inscriptions à partir de 7 h au FAA - Départ à partir de 8 h pour les randos vélo et 9 h pour la rando pédestre.



**Z.A. La Croix du Coq
15120 MONTSALVY**

Tél. : 04 71 49 21 58

Fax : 04 71 49 21 75

Port. : 06 84 20 57 75

email : herve.lapierrep@wanadoo.fr

VIDANGE 15

MACHEIX ASSAINISSEMENT



- Vidange - Curage
- Fosses - Egouts
- Travaux industriels
- Décapage 750 bars
- Déchets toxiques
- Dératisation - Désinfection
- Nettoyage - Degazage cuve hydrocarbure

**TOURNÉES
RÉGULIÈRES**

- Balayage, aspiration poussières

- Lave-conteneurs (OM)

- Entreprise agréée pour les épreuves de cuves

Rue Gutenberg - ZI Lescudillers

Fax : 04 71 64 37 29

15000 AURILLAC

04 71 64 34 79

MAURIAC

15380 FALGOUX

04 71 69 54 01



**Lave-Conteneurs
de résidus urbains
et industriels**

Unité mobile et autonome

STADE MAURSOIS CHÂTAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL



Le bilan sportif de l'exercice 2013-2014 du Stade Maursois s'est encore sensiblement amélioré. Un début de championnat encourageant laissait espérer une saison intéressante. Cependant, trop de blessures et d'indisponibilités parmi des joueurs cadres ont mis en exergue le manque de maturité de l'équipe séniors et sa fragilité mentale, ce qui a eu pour conséquence des résultats assez irréguliers. Néanmoins, l'équipe termine à la 8^e place et le maintien n'est pas remis en cause.

Après une année d'apprentissage en rugby à 7, les "Diablotines" ont découvert le rugby à douze dans une poule relevée de la fédérale 3. Elles ont eu à affronter des adversaires de valeur comme Brive et Bergerac. Elles ont tiré leur épingle du jeu en finissant 3^e de leur poule. Elles ont ainsi acquis le droit de disputer les quarts de finale du challenge secteur sud-ouest. Elles sont également qualifiées pour la finale du championnat de Limousin.

Les résultats des cadets sont encore flatteurs. Ils ont atteint les demi-finales du challenge du secteur sud-ouest à XII niveau 2 et ont été défaits par le futur vainqueur de l'épreuve. Les juniors quant à eux ont disputé le challenge Philiponeau dans le cadre d'un rassemblement avec Arpajon-sur-Cère. Ils ont atteint les quarts de finale niveau 3 de cette compétition, ce qui pour une première expérience du fonctionnement en rassemblement n'est pas si mal.

L'école de rugby a vu son label renouvelé par la Fédération Française de Rugby. C'est indéniablement un signe de bonne santé de cette structure qui a encore vu cette année ses effectifs s'accroître d'une quinzaine d'éléments. Le traditionnel tournoi a rencontré un vif succès ; aussi le directeur, Yves Masbou, peut envisager l'avenir sans crainte et aborder l'évolution liée au changement de catégorie d'âge avec sérénité.

Grace à l'effort de restructuration et de gestion conduit depuis deux ans, le Stade Maursois Chataigneraie est aujourd'hui une association saine. Elle peut toujours espérer un avenir rayonnant grâce au potentiel de sa formation. L'équipe fanion, qui y puise l'essentiel de ses ressources, doit, avec un peu plus de constance, retrouver rapidement la division Honneur qui sied mieux à ses ambitions. **Alors en avant le Stade et fièrement.**





RETRAITE SPORTIVE DU SUD CANTAL

LE MARDI 9 SEPTEMBRE PROCHAIN SERA UNE DATE IMPORTANTE POUR NOTRE ASSOCIATION PUISQU'ELLE FÊTERA SES 20 ANS D'EXISTENCE.



En effet, c'est en 1994 que quelques optimistes ont créé le club afin de proposer aux retraités du Sud Cantal des activités sportives leur permettant de rester en forme dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition.

Depuis 20 ans les activités sont de plus en plus nombreuses : randonnée, aquagym, gymnastique, yoga, danse, tir à l'arc et depuis cette année sarbacane. Grâce à l'implication des bénévoles dans la gestion du club et dans l'animation, nous comptons chaque saison de plus en plus d'adhésions pour atteindre actuellement plus de 200 adhérents.

Pour découvrir tout ce que la Retraite Sportive peut vous apporter afin de vivre une retraite dynamique, venez nous rencontrer à la journée portes ouvertes organisée le mardi 9 septembre 2014, à la salle polyvalente du Rouget.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Guy BAILLARD, président du club (04 71 46 96 49)
Colette LACOMBE, secrétaire (04 71 46 98 21)

Fournoulès - Décembre 2013



Antennes • Télé-Hifi • Ménager

PULSAT

Joël TEULLET

96, Tour de Ville
15600 MAURS

Tél. **04 71 46 73 23**

Inter **Marché** **SUPER**

SAINT ETIENNE DE MAURS

RN 122 – ROUTE D'AURILLAC

TEL : 04 71 49 02 31

Horaires :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 19h00

Dimanche de 9h30 à 12h00

SARL **i25** imprimerie

Impression offset - Impression numérique - Tampons

**Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 AURILLAC**

**Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40
del.barco@wanadoo.fr**

LAMBERT MARÉE SARL

LA POISSONNERIE

Depuis 1987

Qualité

**Au marché
de votre ville**



**Poissons
Coquillages
Crustacés**

Fraîcheur

Arrivage des ports de ROYAN et OLÉRON